

7° Éducation, Transmission aux générations futures

L'Éducation prépare les jeunes générations à recevoir en héritage la société laissée par leur parents.

Or il y a rupture. Notre société trop émettrice de CO₂ doit se transformer pour survivre.

Notre modèle de société et notre mode de vie transmis aujourd'hui aux générations futures, perd sa valeur éducative au regard des bouleversements écologiques et de la société de demain.

► Les Communes doivent favoriser, avec l'Éducation Nationale, les initiatives éducatives préparant aux changements rendus nécessaires par le réchauffement climatique.

8° Nouvelles Solidarités.

Le réchauffement climatique ne doit pas devenir un facteur d'accroissement des inégalités.

Le mode de vie, sans véhicule, des plus modestes génère peu de CO₂ au regard des déplacements en avion pour le week-end des favorisés. De ce point de vue, la gratuité de transports collectifs de proximité, cadencés, est une juste réparation.

De même les communes et les intercommunalités doivent soutenir l'investissement dans l'isolation des logements des moins aisés. Le réchauffement climatique atteint plus durement les défavorisés qui doivent être aidés.

Sans oublier les dizaines de millions de victimes dans les pays du Sud

Tous ces sujets, et d'autres que chacun peut proposer, seront abordés dans la perspectives de formuler des exigences d'actions concrètes aux candidats aux élections municipales de 2020 dans la vallée de l'Esches.

Jeunes, Adultes, Retraités, chacun est sollicité pour définir des Politiques Municipales et Intercommunales dans la perspective de limiter le réchauffement climatique et ses conséquences

Pour participer à l'élaboration de cette conférence, prenez contact avec nous au 06 60 81 52 66 ou contac@vallee-esches.fr

CONFERENCE - GRAND DEBAT

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE et SOLIDARITES dans la Vallée de l'Esches

**SAMEDI 12 OCTOBRE
14h00 à BORNEL
Salle Olivier METRA**



Notre mode de développement, émetteur de CO₂, est responsable du Réchauffement Climatique.

La situation est critique.

Sans réactions déterminées de toute la société, les conséquences deviendront incontrôlables.

Tous les Citoyens doivent agir.

Le réchauffement climatique n'est pas seulement de la responsabilité du Gouvernement.

Les Communes et leurs Regroupements, avec la participation des administrés, doivent être au cœur des politiques :

- de diminution des émissions de CO₂,
- de développement de la séquestration du CO₂ produit.

A l'occasion des **élections municipales de 2020**, exigeons des candidats : **des Engagements à long terme et des Actes immédiats pour la préservation du climat.**

**Citoyens et Élus,
Agriculteurs, Chefs d'entreprises ou Salariés,
Enseignants, Étudiants et Lycéens,
Agissons ensemble pour rester sous le seuil critique
d'augmentation de 2 degrés en 2050 .**

Préparons, pour chaque secteur de compétence des communes et communautés de communes :

- la **définition d'objectifs locaux**,
- l'**organisation des moyens locaux**,

afin de contribuer à l'**Objectif National** :

"Zéro Emission Carbone, avant 2050"

Des leviers sont à la disposition des Communes et des Intercommunalités, pour prévenir le réchauffement climatique.

1° Chauffage et Isolation des bâtiments publics.

25% des émissions de CO₂ proviennent du Chauffage et de la consommation d'Électricité ; c'est le 1er poste d'émission de CO₂.

Les communes et Communautés de communes doivent être exemplaires. Or, elles sont aujourd'hui très en retard. Les écoles sont des passoires thermiques et les gymnases des gouffres. Les bâtiments publics sont généralement les plus mal isolés.

► Il existe dans ce secteur d'énormes gisements d'économie d'émission de CO₂ réalisables rapidement.

2° Production Agricole durable et Alimentation durable.

24% des émissions de CO₂ proviennent de la Production Agricole et de sa consommation, l'Alimentation ; c'est le 2ème poste d'émission de CO₂.

Toute Agriculture durable passe par la suppression des pollutions de l'eau, de l'air, des sols et la préservation de la biodiversité.

Les Communes et Communautés de communes ont les moyens de favoriser des pratiques alternatives qui en même temps réduisent l'empreinte carbone : en réservant les fonds de vallée au maraîchage et pâturages, en contrôlant les intrants dans les zones de captage, en replantant des haies, etc.

L'Alimentation (ou consommation de la production agricole) doit évoluer. Il appartient aux communes d'initier des changements de comportements alimentaires dans les restaurants scolaires et municipaux, de réduire les déchets, etc.

► Le gisement d'économie potentielle d'émission de CO₂ est conséquent.

3° Transports collectifs et Mobilités

14% des émissions de CO₂ proviennent des transports ; c'est le troisième poste d'émission de CO₂

Rationaliser les transports collectifs, les cadencer, organiser leur gratuité, est un moyen sûr de faire reculer le transport individuel. En complément, un réseau de circulation douce reliant tous les équipements collectifs prépare une société conviviale.

► Transports collectifs de proximité gratuits et voies douces constituent une réduction considérable de l'empreinte carbone.

4° Forêts et Reboisements

La forêt est une aire importante de captation du carbone. C'est aussi un lieu de biodiversité.

Déjà en mutation à cause du réchauffement, forêts et espaces boisés doivent être recensés, restaurés et gérés en prévision du changement climatique à venir et dans la perspective de préserver leurs fonctions écologiques.

► La fonction de captation naturelle du CO₂, des forêts et des espaces boisés est vitale et doit être protégée et systématisée.

5° Zones Humides.

Les zones humides sont des puits de captation du carbone et en même temps des hauts lieux de biodiversité.

Celles de notre vallée doivent être restaurées et protégées pour leurs fonctions naturelles et leurs fonctions sociales d'accès facile à la nature.

► L'importance des Zones Humides doit être reconnue, en actes par la restauration de leur fonction de captation du CO₂ par un aménagement raisonné de l'accès du public et par une interdiction totale d'urbanisation.



6° Comptabilité Publique et Comptabilité Carbone

La gestion de l'environnement et du réchauffement climatique est une impérieuse nécessité.

Il faut en permanence quantifier les impacts des activités humaines, quantifier les actions de réduction et en mener l'analyse.

► La mise en place d'une comptabilité-carbone s'impose, parallèlement à la comptabilité publique.